

Affaire suivie par Isabelle GOTTI (03.86.51.05.33)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
CENTRE-VILLE DU 4 MAI 2017**

Le Conseil de quartier Centre-Ville s'est réuni le 4 mai 2017, à 18h30, au Foyer Gouré.

Étaient présents :

Jean-Philippe BAILLY	Elu en charge du quartier
Patrice VAYNE	Président du Conseil de quartier
Pascal DURVILLE	Représentant à la Commission des quartiers
Annick PICARD	Suppléante à la Commission des quartiers
Georges DUGENNE	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Patrice LAMBERT	} Membres du Conseil de quartier
Juliette CHRISTOPHE	
Frédéric SIRE	
Robert BEAS	

Invité :

Philippe BUTTEAUD Nouvel arrivant sur Auxerre

Absentes excusées :

Joëlle RICHET Éluée référente en charge du quartier

Martine BARBARIN Membre du Conseil de quartier

Était également présente :

Isabelle GOTTI Coordinatrice du Conseil de quartier

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 9 mars 2017
- 2) Point sur l'opération « un jour, un déchet »
- 3) Projets en cours (présentation pré-étude commercialisation en centre-ville ; scénario reportage « centre ville » ; végétalisation ; participation au RADD ...)
- 4) Questions diverses

1) Validation du compte-rendu de la réunion du 9 mars 2017

Le Conseil de quartier approuve le compte-rendu à l'unanimité sans modification.

2) Point sur le projet « un jour, un déchet »

Information : Tous les Conseils de quartiers se sont rendus dans les locaux du Centre Social pour récupérer les documents à diffuser sauf les Boussicats car le président était en vacances.

Concernant le centre-ville, la majorité des commerçants et tous les établissements scolaires ont adhéré à la démarche. Dans les lycées et collèges, les proviseurs ont informé les professeurs. A l'occasion de cette distribution, les conseillers de quartiers ont recueilli des doléances mais aussi des informations et des suggestions. Découverte de micro-réseaux que le Conseil de quartier va rencontrer.

Les habitants du centre-ville signalent que cette opération « un jour, un déchet » est la bienvenue car ils observent des problèmes de propreté récurrents sur le centre-ville bien que paradoxalement, depuis quelques années, de façon globale, la Ville semble plus propre. Les points noirs restent le dépôt d'ordures place de la cathédrale et à côté du temple protestant, malgré les passages des services et la verbalisation des infractions. Une demande de containers pourrait être faite mais il y aurait encore plus d'ordures déposées dans ce secteur.

Décision : Le Conseil de quartier propose deux actions :

- Mettre en place en septembre une suite de l'opération « un jour, un déchet » en lançant « *je ramasse et ne jette plus* » ;
- Implanter des panneaux « *souriez, on vous voit déposer vos ordures* » place de la cathédrale et rue Jacques-Amyot (aux abords du temple protestant). La coordinatrice explique que des panneaux ne peuvent pas être implantés sans autorisation et propose d'étudier avec les services de la Ville compétents la faisabilité. En parallèle, les conseillers de quartier souhaitent aller à la rencontre des habitants de ces secteurs pour faire de la prévention. Il leur semble en effet que certains bâtiments, derrière le temple protestant, ne disposent pas de local pour les poubelles.

La question se pose de savoir si lors du dépôt de la déclaration préalable de travaux aux fins de rénover un bâtiment d'habitation, il n'est pas obligatoire de prévoir un local pour les poubelles ? La coordinatrice se renseignera auprès des services.

3) Projets en cours

Sujet abordé : Végétalisation du quartier

Information : Monsieur Bailly apporte la réponse de Monsieur Cuzon pour le projet déposé par le Conseil de quartier concernant la végétalisation des rues du centre-ville.

Réponse sous réserve :

- Accord de la Direction du Dynamisme Urbain, dans la limite des capacités d'étude du projet qui n'est pas inscrit dans le plan de charge 2017,
- De l'avis de l'ABF car le centre-ville est en secteur sauvegardé,
- De la présence de réseaux,
- Du respect des normes d'accessibilité.

Sur les 5 rues pressenties :

1. Rue Sous-Murs : peu d'espace disponible mais une possibilité à l'angle de la rue des Pêcheurs, entre les numéros 39 et 43.
2. Rue Soufflot : pas d'espace disponible sur les trottoirs mais possibilité dans le square de droite en entrant dans la rue (avant le porche).
3. Rue du lycée Jacques-Amyot : possibilité aux pieds des arbres, face au n°20 entrée du lycée Saint-Germain et le mur de la tour des Prisons, rue St-Germain.
4. Rue des Boucheries : avis défavorable, voirie récente.
5. Rue d'Egleny : avis défavorable, rue récemment rénovée.
6. Rue Germain-de-Charmoy : avis défavorable pour garantir l'accès des secours (3,5m) dans cette ruelle déjà étroite.

Concernant cette rue, les membres du Conseil de quartier émettent un avis contraire pensant que les services de secours pourraient intervenir même avec la végétalisation. Les membres du Conseil de quartier sont sceptiques quant aux réponses fournies. Ce projet avait été jugé très intéressant par les services de la Ville mais apparaît maintenant irréalisable ou très réduit. Ils rappellent que les commerçants étaient en attente de ce projet dans le but d'embellir la Ville.

Le constat est fait par le Conseil de quartier que les rues neuves ne seront jamais fleuries.

Décision : Le Conseil de quartier demande que la totalité du programme soit engagée en septembre.

Sujet abordé : Projet de relance du commerce en centre-ville

Information : Monsieur Bailly a invité le Conseil de quartier à participer à la Commission extra-municipale du commerce. Monsieur Philippe Butteaud (invité permanent du Conseil de quartier) a été missionné pour y assister.

Monsieur Bailly explique que les commerçants souhaitaient organiser un marché le samedi matin. Un travail avec le président de la Commission s'est engagé auprès des commerçants du marché du vendredi afin de savoir si ces derniers souhaitaient participer à un marché le samedi matin. La réponse pour la majorité d'entre eux fut négative car déjà engagée sur un autre marché le samedi.

Monsieur Bailly précise que l'idée d'un marché le samedi avait déjà été évoquée et que la Ville pourrait donner l'autorisation d'utilisation de l'espace public, place de l'Hôtel de Ville, pour 10 à 15 producteurs dans un premier temps.

Le Conseil de quartier avait émis le souhait de réfléchir sur l'implantation de commerces en circuit court à Auxerre. Monsieur Bailly a pris contact avec la Chambre d'Agriculture qui monte actuellement un réseau de producteurs locaux. Il existe déjà un drive/fermier mais les volumes produits ne sont pas assez importants.

Le Conseil de quartier travaille quant à lui sur l'idée d'un point de vente permanent de produits en circuit court. Les conseillers ont bien conscience que ce projet de boutique ne pourra pas être géré par le Conseil de quartier.

Décision : Concernant le projet de marché le samedi, Monsieur Bailly informe régulièrement le Maire qui juge cette initiative intéressante. Le Conseil de quartier souhaite que la Mairie s'empare du dossier pour un essai en juin. Monsieur Bailly fait le lien avec les services de la Ville.

Sujet abordé : Projet de reportage sur le centre-ville

Information : Annick Picard, en charge de ce projet, informe les membres du Conseil de quartier que la journaliste Anne Duvivier, choisie pour sa neutralité, a reporté le rendez-vous en septembre. Le tournage est envisagé avec la MJC ou un professeur du lycée Saint-Germain.

Décision : La présentation de ce reportage pourrait avoir lieu à l'occasion de l'Assemblée de quartier 2017.

4) Questions diverses

Sujet abordé : Problème de communication au sujet des Conseils de quartiers

Information : Les habitants et les commerçants ne sont pas suffisamment informés de l'existence des Conseils de quartiers et sur leur composition. Monsieur Bailly précise que concernant les commerçants, bien souvent, ils ne résident pas à Auxerre.

Décision : La coordinatrice se renseigne sur les moyens de communiquer sur les Conseils de quartiers.

Sujet abordé : **Calendrier de collecte des déchets**

Information : Ce calendrier n'est pas diffusé dans toutes les boîtes aux lettres ce qui entraîne des poubelles déposées de façon parfois anarchique dans les rues. Lorsqu'il y a des jours fériés, l'information n'est pas assez claire sur les modifications des jours de collecte.

Décision : Peut-être pourrait-il y avoir un rappel dans Auxerre magazine ?

Sujet abordé : **Participation du Conseil de quartier aux RADD**

Information : Le Conseil de quartier souhaite participer aux RADD pour communiquer sur l'opération « un jour, un déchet » et faire si possible un selfie avec Monsieur le Maire.

Décision : Le Conseil de quartier contactera Viviane Picq pour prendre connaissance du programme et de l'organisation de cette manifestation.

Sujet abordé : **Arbre dangereux au 87 rue du Pont sur la terrasse d'un café**

Information : Le nouveau propriétaire du café souhaite installer une estrade pour cacher les racines.

Décision : La coordinatrice relance les services de la Ville pour connaître la décision quant à l'abattage de cet arbre.

Sujet abordé : **Bar Paul-Bert « chez Mireille »**

Information : La colonne Morris devant le bar n'a pas été entretenue depuis au moins 2 ans. Recouverte de vieilles affiches et pleine de mousse, elle n'est plus éclairée. Cette place n'est jamais nettoyée alors qu'il y a des commerces de bouche à proximité.

Décision : La coordinatrice demandera aux services de la Ville d'intervenir.

Sujet abordé : **Containers du bas de la rue du Pont**

Information : Les containers ont été supprimés en bas de la rue du Pont et il y a de nouveaux des dépôts de poubelles sauvages.

Décision : La coordinatrice fera remonter cet état de fait.

Sujet abordé : **Réunion annuelle sur le contrat de fourniture de l'eau**

Information : Monsieur Durville a assisté à la réunion annuelle concernant le contrat d'affermage de la fourniture d'eau. Il nous informe que le captage de la Plaine des Îles est à l'arrêt car il contient des pesticides. L'eau est captée à la plaine du Saulce mais sous surveillance car le taux de nitrate est en limite supérieure. Le prix de l'eau pour Auxerre avec 4.11 € du m³ est dans la moyenne nationale.

Décision : Les membres du Conseil de quartier prennent acte de ces informations.

Sujet abordé : **Annulation du Comité Consultatif de la Circulation**

Information : Monsieur Dugenne nous informe de l'annulation du Comité Consultatif de la Circulation sans autre date fixée. Monsieur Dugenne exprime un sentiment d'amertume. Il indique apprendre plus souvent par la presse les projets et modifications sans que les représentants des Conseils de quartiers soient concertés.

Décision : Les membres du Conseil de quartier prennent acte de ces informations.

Le Conseil de quartier souhaite rencontrer un technicien en charge de la circulation en centre-ville afin de comprendre les principes de la circulation et la philosophie recherchée.

La prochaine réunion est programmée le 15 juin 2017, à 18h30, au Foyer-Gouré.

Fin de la réunion à 20h00.

Le Président du Conseil de quartier,

Patrice VAYNE.